**SOUTIEN FINANCIER POUR L’ACQUISITION DE MATÉRIEL D’ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME POPULATION ACTIVE 2022-2023**

**Si vous souhaitez favoriser la pratique régulière d’activités physiques dans votre milieu, la FQLI a une très belle opportunité pour vous!**

*Population active* vise à favoriser de façon durable la pratique régulière d’activités physiques auprès des populations moins actives physiquement. Par l’entremise d’une aide financière destinée à **l’achat de matériel sportif durable**, le ministère de l’Éducation souhaite encourager et soutenir les installations d’hébergement (publiques et privées) dans la promotion d’activités physiques auprès de leur clientèle. Le Ministère a mandaté la Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI) pour assurer l’administration de l’aide financière. L’activité physique comprend le loisir physiquement actif, le sport et le plein air.

**Objectifs**

* Promouvoir la pratique régulière d’activités physiques auprès des populations moins actives physiquement;
* Rendre accessible du matériel durable, en bon état et sécuritaire, et en quantité suffisante pour favoriser la pratique régulière d’activités physiques;
* **Encourager l’achat local par l’acquisition d’équipements récréatifs et sportifs dans des entreprises du « Panier bleu ».**

**Organismes admissibles**

Tout organisme bénéficiaire doit :

* Être membre de la FQLI, un organisme national de loisir reconnu par le Secteur du loisir et du sport à titre de représentant de la clientèle visée;
* Avoir parmi les membres de son personnel, une ressource affectée au secteur du loisir, du sport ou de l’activité physique.

**Projets et dépenses admissibles**

L’utilisation de l’aide financière est exclusive à l’achat de matériel durable visant à favoriser directement la pratique d’activités physiques. **Les dépenses pour l’acquisition d’équipements récréatifs et sportifs doivent provenir des entreprises du « Panier bleu » pour être admissibles.** Ce matériel doit être rendu disponible gratuitement au plus grand nombre de personnes et le plus souvent possible.

**Les frais de livraison du matériel sont assumés par les organismes qui bénéficient de la subvention pour l’acquisition du matériel durable. C’est pourquoi, vous devez nous faire parvenir vos soumissions sans les frais de manutention et de transport.**

Le montant de l’aide financière pour l’achat de matériel durable pour l’installation sera accordé selon le nombre de demandes reçues. Ce montant peut être utilisé pour couvrir l’achat complet ou partiel du matériel. Le montant accordé doit être dépensé dans sa totalité.

**Projets et dépenses non admissibles**

* Les dépenses en achat de matériel durable engagées avant la date de l’approbation du versement de l’aide financière;
* **Les dépenses pour l’acquisition d’équipements récréatifs et sportifs qui ne proviennent pas des entreprises du « Panier bleu »** <https://www.lepanierbleu.ca/>
* L’achat d’articles promotionnels ou de prix.

**Modalités pour soumettre votre demande de soutien financier**

Vous devez soumettre votre demande en complétant le formulaire et en le retournant avec les documents requis au bureau de la Fédération ***au plus tard le 28 octobre 2022, 16 h***, pour être admissible au soutien financier.

La FQLI procédera par la suite à l’analyse des demandes reçues. Vous recevrez, en décembre 2022, une lettre confirmant le montant de votre aide financière. Un chèque sera émis ou un dépôt direct sera fait sur présentation des preuves d’achats qui doivent être acheminées ***au plus tard le 23 janvier 2023****.* La FQLI enverra le montant (chèque ou dépôt direct) au centre qui a obtenu du soutien financier. Elle ne s’occupe donc pas de régler la ou les factures auprès du ou des fournisseurs de matériel d’activité physique.

**Dates importantes**

* 28 octobre 2022 : date limite pour soumettre votre demande de soutien financier **(incluant une soumission officielle du ou des fournisseurs décrivant le matériel demandé)**;
* Décembre 2022 : analyse de votre demande par la FQLI et envoi d’une lettre de confirmation des montants attribués;
* 23 janvier 2023 : date limite pour présenter les preuves d’achats pour l’émission de votre chèque ou le dépôt direct de l’aide financière.

***Ne manquez pas cette opportunité d’acquérir du matériel pour favoriser de façon durable la pratique régulière d’activités physiques***

***dans votre milieu!***

***Nous vous invitons également à consulter le document : « Exemples de fournisseurs et produits » pour vous aider et/ou vous inspirer***

***dans votre demande de matériel.***

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN**

**Pour remplir ce formulaire, vous devez d’abord le télécharger. Pour ce faire, veuillez l’enregistrer dans vos documents pour ainsi le compléter par la suite. Lorsque vous en avez terminé la rédaction, veuillez l’acheminer par la poste, courrier électronique ou par télécopieur au bureau de la Fédération québécoise du loisir en institution.**

**Identification de l’organisme**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de votre installation : | |
| Adresse : | |
| Ville : | Code postal : |
| Nom de la personne responsable à contacter : | |
| Titre : | |
| Téléphone (incluant le poste) : | |
| Courriel du responsable : | |

**Description de la demande financière**

Décrivez brièvement l’usage que vous désirez faire des équipements demandés et la clientèle visée. Ajoutez tout autre document pertinent à votre présentation.

Montant total demandé :

**Il est également important de faire parvenir une soumission officielle du ou des fournisseurs décrivant le matériel demandé.**

**Nom apparaissant sur le chèque**

Indiquez le nom qui doit apparaître sur le chèque si vous obtenez une réponse favorable pour du soutien financier.

\* Si vous souhaitez obtenir votre soutien financier par dépôt direct, merci de communiquer avec nous afin d’obtenir le document « Formulaire pour dépôt direct ».

**Les installations intéressées doivent faire parvenir leurs documents à la Fédération québécoise du loisir en institution *au plus tard le 28 octobre 2022, 16 h*.**

14, rue St-Amand

Québec (Québec) G2A 2K9

Téléphone : 418 847-1744 Télécopieur : 418 847-6276

Courriel : [info@fqli.org](file:///C:\Users\Marie-Michèle\AppData\Roaming\Microsoft\Word\info@fqli.org) Site Internet : [www.fqli.org](http://www.fqli.org)